

NANDRIN

Carrefour



Le périodique communal de Nandrin automne 2016

Nandrin Jazz **17 septembre** Programme en dernière page

www.nandrin.be

Memento téléphonique

Maison communale	085/51.94.90
CPAS	085/27.44.60
Nandrin santé	04/372.11.20
Parc à conteneurs	04/372.07.29
Poste de Nandrin	085/51.96.65
École com. de Villers	085/51.12.33
École com. de St.-Séverin	04/371.41.35
École St.-Martin	085/51.21.28
Accueil temps libre	0474/760.544
Police de proximité	085/51.27.10
Zone de police Condroz	085/41.03.30
Urgence / SOS	112
Pompiers de Huy	085/27.10.00
Croix Rouge	04/383.64.36
Les Alcooliques Anonymes	078/15.25.56
IDEN	04/247.20.24

CPAS - permanences

- Aide sociale générale - Revenu d'intégration sociale - Dossiers Jeunes - Candidats réfugiés politiques - Allocations de chauffage	Mathilde Perat lundi et mercredi de 9h à 11h30.
- Maintien à domicile - Repas à domicile - Dépannage - Guidance budgétaire	Christel Fouillien lundi et mercredi de 9h à 11h30.
- Énergie (convention gaz-électricité) - Allocation handicapé - Logement - Coordination sociale (article 27, Été Solidaire)	Caroline Renwa mardi et jeudi de 9h à 11h30.

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.

- Fabienne Poncelet : 085/27.44.60
- Christianne Leclercq : 085/27.44.61
- Anne Demblon : 085/27.88.51



L'Office de la Naissance et de l'Enfance est l'organisme de référence de la Fédération Wallonie Bruxelles.

Pour le suivi médical des enfants de 0 à 6 ans, les services de l'ONE reçoivent sur rendez-vous dans le car qui stationne place Botty, les premiers et quatrièmes mercredis du mois de 9 à 12h.

Rendez-vous obligatoire au 0499/572.651 du lundi au mercredi de 9h à 15h

Les échevins

Michel LEMMENS 085/51.94.95 - 085/51.35.91

(Expressions commune(s))

Bourgmestre, Etat civil, Budget et Finances, Police, Cultes, Population, Associations patriotiques, Prévention-Sécurité, Informatique.
michel.lemmens@nandrin.be

Daniel POLLAIN 0473/71.39.56 - 085/51.17.67

(Expressions commune(s))

Enseignement, Accueil extra scolaire, Accueil temps libre, Intergénérationnel, 3^{ème} âge, Culture, Logement, Jumelages, Gestion des Ressources Humaines.
daniel.pollain@nandrin.be

Anne de POTTER 04/371.27.82

(Expressions commune(s))

Environnement, Communication, Relations avec les associations, Projets trans communaux, Jeunesse, participation.
anne.depotter@nandrin.be

Charlotte TILMAN 0479/23.79.84

(Expressions commune(s))

Aménagement du territoire, Urbanisme, Mobilité, Permis d'environnement, Développement local, Energie, Commerce.
charlotte.tilman@nandrin.be

Henri DEHARENG 085/51.18.16 - 0473/32.48.64

(Expressions commune(s))

Travaux publics, Marchés publics, Tourisme, Patrimoine, Sports, Agriculture.
henri.dehareng@nandrin.be

Béatrice ZUCCA 04/371.28.29 et 0471/35.21.29

(Expressions commune(s))

Présidente du CPAS de Nandrin, Affaires sociales, Emploi, Santé.
beatrice.zucca@nandrin.be

Les conseillers communaux

Marc EVRARD 04/371.28.32 (Pour Nandrin)

Benoît RAMELOT 085/51.15.70 (Tous Ensemble)

Axel PIRE 085/31.61.41 (Expressions commune(s))

Guy BRASSEL 085/51.31.35 (Expressions commune(s))

Guy MOTTET 04/372.01.17 (Tous Ensemble)

Vincent LICATA 085/51.29.77 (Tous Ensemble)

Alain HENRY 085/51.11.51 (Tous Ensemble)

Éric COP 085/75.13.30 (Tous Ensemble)

Murielle BRANDT 085/51.30.17 (Expressions commune(s))

Bogdan PIOTROWSKI 04/371.52.22 (Pour Nandrin)

Didier MAKI 0474/41.45.61 (Pour Nandrin)

Le Mot du Bourgmestre



Malgré un climat parfois capricieux et une ambiance parfois morose, la période estivale fut, comme chaque année, bien remplie en manifestations de qualité dans nos villages: fêtes locales, concerts, festivals, barbecues de quartier, manifestations

sportives, stages d'été et autres. C'est la raison pour laquelle notre administration communale a toujours été et sera toujours un soutien aux différents comités organisateurs, que ce soit au niveau logistique ou au niveau financier. L'été festif se terminera d'ailleurs le samedi 17 septembre pour la 4^{ème} édition du Festival de jazz, dans le Parc Laurant à Villers-le-Temple.

A deux pas de ce Parc, Place Baudouin, les 4 premiers logements publics sur le territoire de Nandrin ont été officiellement inaugurés le 9 septembre. Rappelons que, dans les années qui viennent, notre commune devra tenter de résorber partiellement le retard qu'elle a dans ce secteur, sous peine de se voir sanctionnée financièrement par la Wallonie (plus de détails dans le dossier logements publics page 4 à 7). Rappelons que deux projets sont ainsi en gestation : un projet de 8 logements à Fraineux et un autre de 10 logements à Nandrin.

La rentrée scolaire est certes déjà loin derrière nous mais je me plais à rappeler que Nandrin est une des rares communes de la région à encore pratiquer la gratuité de ses différentes garderies scolaires, que ce soit au sein de l'enseignement communal ou de l'enseignement libre.

Enfin, la rentrée est aussi là pour nos services techniques. Ainsi, les travaux d'entretien et de rénovation de voirie démarreront mi-septembre. Sont concernées les voiries suivantes : rues du Neupont, Aux Chênes, Nicolas Dardenne, du Cimetière, de Favence et Faftu. Les travaux d'aménagement de 2 zones d'immersion temporaire à Villers-le-Temple et à Saint-Séverin devraient également débuter cet automne.

Je vous souhaite une bonne rentrée.

Michel Lemmens,
Votre Bourgmestre

Horaires d'ouverture de l'administration communale

- Du lundi au mercredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
- Le jeudi de 8h30 à 12h00 et de 18h00 à 19h30
- Le vendredi de 8h30 à 12h00
- Le 1^{er} samedi du mois hors congés scolaires, uniquement sur rendez-vous, pour les cartes d'identité, passeports et permis de conduire.

Fermetures

Mardi	27/09/2016
Mardi	01/11/2016
Mercredi	02/11/2016
Vendredi	11/11/2016
Lundi	26/12/2016

Sommaire

Mémento téléphonique / Vos élus / Le mot du Bourgmestre	2 & 3
Focus : Le logement public à Nandrin	4 à 7
Les brèves du conseil - amicale des pensionnés de Villers-le-Temple	8
Plan d'urgence	9
L'agriculture à Nandrin	10 & 11
Environnement et patrimoine	12
Mobilité : vos déplacements à Nandrin	13
Été solidaire, je suis partenaire	14
Job étudiant - Sportif futé	15
Sports & loisirs	16 à 18
Culture & loisirs	19 & 20
École Saint-Martin	21
Accueil Temps Libre	22 & 23
Festival & culture	24 & 25
État-civil	26
Agenda	27
Nandrin Jazz	28



Photo de couverture © Olivier Hermia - Nandrin Jazz 2014

Le point sur le développement du logement public à Nandrin.

Ce mois-ci, l'inauguration des premiers logements sociaux à Nandrin - plus précisément Place Baudouin à Villers-le-Temple - est l'occasion de faire le point sur le développement du logement public dans l'entité.



Pour rappel, le Code wallon du logement et de l'habitat durable prévoit que chaque commune élabore une stratégie communale d'actions en matière de logement public, autrement appelée « Plan d'ancrage ». Depuis 2007, la commune de Nandrin a répondu à toutes les sollicitations de la région wallonne en la matière et a donc introduit quatre plans d'ancrage totalisant potentiellement la réalisation de 24 logements sociaux.

Logement public ou logement social ?

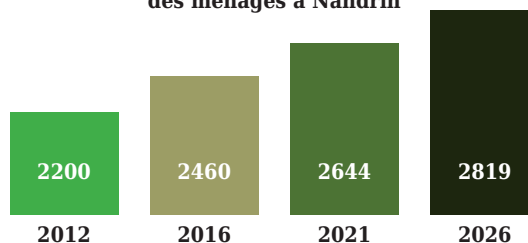
La notion de « logement public » est plus générale que la notion de « logement social ». Sur base des normes régionales, le logement social s'adresse à des ménages dont les revenus annuels imposables sont égaux ou inférieurs à 27.400€ pour les isolés et à 34.200€ pour les non-isolés, augmentés de 2.500€ par enfant à charge. Mais le logement public recouvre aussi d'autres types de logements tels que le « logement moyen » qui s'adresse à des ménages dont les revenus annuels imposables sont compris entre 27.400€ et 39.900€ pour les isolés et compris entre 27.400€ et 51.300 € pour les non-isolés ; ou encore le logement dit « acquisitif » qui permet l'accès des ménages à faibles revenus à la propriété de leur logement. Le logement public, c'est aussi le « logement d'urgence » que possède en principe chaque commune afin de permettre le relogement rapide d'un ménage dont le logement aurait subi de graves dégâts dus à un incendie par exemple. Enfin, le logement public, c'est encore le « logement de transit » par exemple. Un type de logement destiné à reloger des familles expulsées de leur logement par exemple ou des personnes en situation de crise familiale (violence conjugale,...). A ce propos, la région wallonne impose un logement de transit par tranche de 5.000 habitants. La commune de Nandrin en a un situé rue Sylvain Gouverneur et prévoit un deuxième logement de ce type dans le cadre de l'ancrage communal 2012-2013 à Fraineux. Une commune qui ne répondrait pas à cette règle pourrait se voir infliger une amende annuelle de 10.000 euros par logement de transit non réalisé.

Pourquoi faut-il du logement public à Nandrin ?

Au-delà de l'imposition de la région wallonne de réaliser du logement public dans chaque commune de Wallonie (10%), il y a plusieurs raisons qui motivent à la création de logements publics à Nandrin :

1. L'augmentation de la population : + 600 habitants à l'horizon 2026¹

Perspectives d'évolution du nombre des ménages à Nandrin



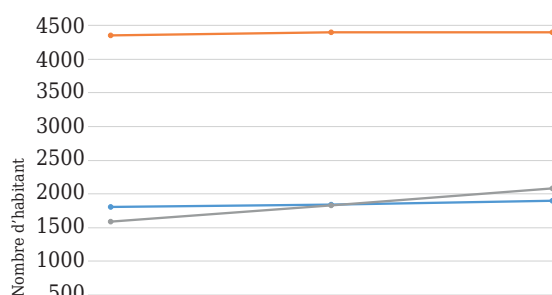
Tous les indicateurs démographiques prévoient une augmentation du nombre de ménages composés de personnes isolées ou au contraire, de ménages à famille nombreuse. En 10 ans, le nombre de ménages en Wallonie a augmenté de 8,4%. Par ailleurs, 38,5% des familles monoparentales vivent sous le seuil de pauvreté et 20,2% des personnes âgées (65+) vivent sous le seuil de pauvreté. Sur base des chiffres tendanciels annoncés par le Centre de recherche en Démographie et Sociétés de l'UCL en collaboration avec l'IWEPS, le nombre de ménages pourrait augmenter de 28% à l'horizon 2026 à Nandrin.

1. Selon les chiffres du Bureau du Plan

2. L'accroissement constant de la précarité (donc de la difficulté à accéder à un logement). À cet égard, un exemple frappant : le nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration social a plus que doublé à Nandrin en à peine 5 ans.

3. le vieillissement de la population (donc la nécessité de construire des logements pour des personnes en perte d'autonomie) ; À l'horizon 2040, 1 personne sur 4 aura 65 ans et plus en Wallonie. A Nandrin, cette perspective sera pratiquement atteinte à l'horizon 2026.

Perspectives d'évolution de la population à Nandrin



Année	2016	2021	2026	Catégorie
0 à 19 ans	1311	1342	1394	0 à 19 ans
20 à 64 ans	3855	3904	3900	20 à 64 ans
65 ans et plus	1093	1328	1577	65 ans et plus

4. la transition énergétique (construire et rénover le bâti pour diminuer la consommation d'énergie).

Sans investir en travaux d'isolation, la facture énergétique d'un ménage nandrinois occupant un logement mal isolé risque d'augmenter inexo-

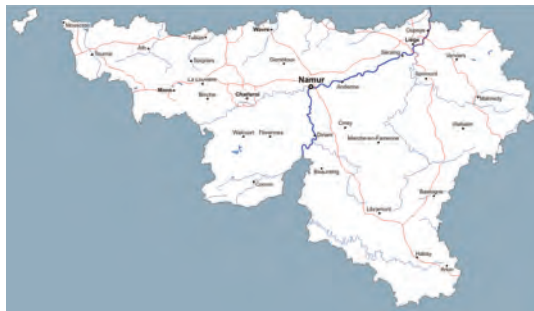
rablement, pouvant grever de façon substantielle ses revenus. En matière de construction de logements publics, les normes d'isolation sont strictes et répondent à un cahier de charges précis afin d'éviter que la facture énergétique du locataire soit supérieure à ses revenus.

Nombre de logements et de bâtiments résidentiels

	Nombre		Répartition en %	
	La commune	La commune	La commune	La Wallonie
Nombre de logements	2268			
Nombre de bâtiments	2202	100,0		100,0
Année d'érection du bâtiment				
Avant 1900 (1)	658	29,9		30,0
de 1900 à 1918 (2)	83	3,8		11,0
de 1919 à 1945 (3)	58	2,6		11,8
de 1946 à 1961 (4)	123	5,6		10,4
de 1962 à 1970 (5)	139	6,3		7,0
de 1971 à 1981 (6)	346	15,7		11,5
Après 1981 (7)	795	36,1		18,3

Sources : Cadastre - Calculs : IWEPS

Le développement du logement public en Wallonie ? Une affaire qui concerne toutes les communes wallonnes...



L'intention de la Wallonie est à la fois de responsabiliser les communes et de faire des sociétés de logement de service public des opérateurs actifs, c'est-à-dire qui proposent d'initiative des orientations et des projets pour le développement du logement public au niveau local. Depuis 2007, pour la commune de Nandrin, la société de logement de référence est Meuse Condroz Logement dont le siège social se trouve à Huy.

En début de mandature, le conseil communal doit débattre des orientations qu'il veut donner en matière de développement de logements publics sur son territoire et adopter un programme communal qui prévoit le nombre de logements à créer en fonction d'objectifs fixés par le gouvernement wallon de manière à tendre vers la norme de 10% de logements publics par commune à terme.

Le pourcentage de logements publics à Nandrin aujourd'hui est de 0,13%. C'est un des taux les plus faibles de Wallonie. A titre de comparaison, il est de 2,3% à Neupré, 1,7% à Tinlot, 15,3% à Engis, 7,1% à Marchin, 1,6% à Anthisnes, 1% à Modave et 11,5% à Amay.

Comment se calcule le pourcentage de logements publics dans une commune ? Qu'en est-il à Nandrin ? Quelles sont les sanctions qu'encourt une commune qui ne réaliserait pas ses plans d'action en matière de logement public ?

Le pourcentage de logements publics se calcule sur base du nombre de ménages recensés sur la commune. A Nandrin, le nombre de ménages est d'environ 2.200. Par conséquent, suivant l'imposition régionale, pour atteindre 10% de logements publics à Nandrin, il faudrait 220 logements publics. C'est assurément un objectif aussi irréaliste qu'absurde à atteindre, tout le monde en conviendra. Mais entre 3 logements publics à Nandrin aujourd'hui et 220 logements qui est l'objectif régional, il y a sans nul doute un effort à consentir.

Une commune qui ne réaliserait pas de logements publics est sanctionnée par la région wallonne. En effet, deux mécanismes financiers sont prévus pour encourager les communes à s'engager dans la création de logements publics : une part de subvention que les communes reçoivent du Fonds des communes (7% de son budget total) est calculée à partir de l'effort entrepris ; des sanctions de 10 à 30 000 € par logement manquant pour les communes défaillantes.

Si la commune de Nandrin réalise l'ensemble de ses plans d'ancrage, le pourcentage de logements publics passerait de 0,13% à 1,13%.



Le point sur les plans d'ancrage à Nandrin

- Plan 2007-2008 : Adhésion de la commune de Nandrin à une société de logement de service public : Meuse Condroz Logement. Réalisation d'un logement de transit, rue Sylvain Gouverneur à Nandrin (rénovation du bâtiment) et rénovation d'un logement au-dessus de l'administration communale.
- Plan 2009-2010 : création de 4 logements publics dont deux de deux chambres et deux d'une chambre à Villers-le-Temple, Place Baudouin à Villers. Les premiers locataires occuperont les logements en septembre de cette année.
- Plan 2012-2013 : construction de 8 logements dont un logement de transit à Fraineux et quatre logements pour personnes à mobilité réduite.
- Plan 2014 - 2016 : création de 10 logements publics sur le site de l'ancienne gendarmerie, rue de la Gendarmerie à Nandrin.

Comment peut-on développer du logement public à Nandrin ?

L'essentiel des moyens financiers provient de fonds publics, principalement des subventions régionales obtenues grâce aux plans d'ancrage que la commune rentre régulièrement à la région wallonne. Mais attention, la Région wallonne plafonne son intervention à environ 130.000 euros par logement, terrain compris.

Dès lors, pour diminuer au maximum l'impact d'un investissement en logements publics pour le contribuable, une commune peut se tourner vers :

- **le patrimoine public existant sur son territoire : immobilier et foncier.**

Pour la commune de Nandrin, les pouvoirs publics disposent d'un potentiel de terrains de l'ordre de 13 hectares, principalement situés à Fraineux.

La réaffectation en logements publics du bâtiment Derivaux, Place Baudouin à Villers-le-Temple est un exemple de mise à disposition du patrimoine public de la commune

à la création de logements publics. La rénovation du bâtiment, la mise en location des logements et la gestion des locataires sont assurées par l'opérateur public choisi par la commune à cette fin : Meuse Condroz Logement. Bien que propriété de la commune, le bâtiment fait alors l'objet d'une emphytéose qui couvre généralement la durée de l'investissement consenti par la région wallonne pour rénover le bâtiment. Cette durée peut varier de 30 à 60 ans.

- **les logements inoccupés.**

Au 1^{er} décembre 2013, la commune recense 111 logements inoccupés.

- **la mise en location par une Agence Immobilière Sociale de logements privés.**

Parallèlement à l'affiliation de la commune à Meuse Condroz Logement en qualité de Société de Logement de Service Public, la commune de Nandrin s'est également affiliée à Meuse Condroz Logement en qualité d'Agence Immobilière Sociale, dont une des missions est d'agir en qualité d'agent immobilier. A ce jour, il n'existe aucun logement privé à Nandrin géré par l' AIS Meuse Condroz Logement.

- **inciter les promoteurs privés à réaliser une partie de leur projet en logements publics.**

Aujourd'hui, aucune loi ne peut contraindre un promoteur privé à réserver une partie de ses logements à du logement public. L'imposer dans le cadre de charges urbanistiques serait disproportionné et facilement rejeté en cas de recours. Une négociation entre le promoteur et les pouvoirs publics peut néanmoins aboutir à une solution. Mais cette perspective n'est pratiquement envisageable que dans le cadre d'un développement important de logements par un seul promoteur. Depuis la création des quartiers de la Croix André et de la Croix Claire à Nandrin, aucune situation semblable ne s'est présentée à Nandrin.

Comment attribue-t-on un logement public ?

Les affaires qui ont touché le secteur du logement public au début des années 2000, notamment avec l'affaire de la Carolo à Charleroi ont amené le gouvernement wallon à durcir les règles en matière d'attribution. Désormais, c'est un comité d'attribution qui attribue un logement public. Il est à noter que depuis le décret du 23 novembre 2006, «La qualité de membre d'un comité d'attribution (...) est incompatible avec les qualités de membre d'un conseil communal, d'un conseil provincial ou d'un conseil de l'action sociale, de membre du Parlement européen, des Chambres législatives fédérales ou d'un parlement de la Région ou de la Communauté» Par l'imposition du recours aux comités d'attribution, le Gouvernement a souhaité une dépolitisation formelle de la procédure. Ce comité d'attribution, institué par les statuts de la société de logement et dont les membres sont désignés par le conseil d'administration, est composé de minimum trois membres et d'un maximum égal au tiers du nombre de membres du conseil d'administration.

Chaque candidat reçoit une cotation en fonction des points de priorité et de l'ancienneté de sa candidature. Ces deux données changent en fonction de la situation familiale/financière/sociale des candidats, mais aussi par rapport à l'âge de la candidature (ancienneté).

Chaque candidat est classé dans une catégorie de revenus (voir ci-dessus).

Attribution du type de logement :

Dans tous les cas, le logement qui sera proposé sera dit «proportionné», c'est-à-dire adapté au ménage qui l'occupera. L'attribution du type de logement proposé au candidat répond à la réglementation régionale, c'est à dire une chambre:

- pour les personnes isolées,
- pour les couples,
- supplémentaire pour les couples dont 1 membre est reconnu handicapé,
- pour 2 enfants s'ils ont tous deux moins de 10 ans (quel que soit leur sexe)
- pour 2 enfants lorsque au moins l'un d'entre eux a plus de 10 ans, s'ils sont de même sexe et pour autant qu'ils aient moins de 5 ans d'écart
- Une chambre supplémentaire sera attribuée au couple dont l'un des membres a plus de 65 ans, tout comme pour la personne isolée de plus de 65 ans qui obtiendra également une chambre supplémentaire.

Chaque type de logement possède sa propre liste d'attente (1, 2, 3, 4 et 5 chambres) et chaque candidat sera mis sur une des listes en fonction du type de logement qui correspond à son profil.

Renseignements : Meuse Condroz Logement - Rue d'Amérique 28, 4500 Huy - 085 83 09 80
www.meusecondrozlogement.be

Renseignements au niveau de la commune de Nandrin :

- Daniel POLLAIN, Premier Echevin, Echevin du Logement - 0473/71.39.56 - daniel.pollain@nandrin.be
- CPAS de Nandrin - Tige des Saules 22 - 4550 Nandrin- Tél : 085/27.44.60



LAIT BELGIQUE CACAO GHANA

SEMAINE DU COMMERCE ÉQUITABLE

TOUS AUX PETITS DÉJEUNERS OXFAM !

Pour l'agriculture paysanne au Nord comme au Sud

infos : www.omdm.be

OXFAM
Magasins du monde

Dimanche 9 octobre de 8 à 11h.

Salle Communale de Saint-Séverin - Rue Engihoul, 17 à Saint-Séverin

Au menu :

Les produits OXFAM issus du commerce équitable et des produits locaux issus de l'agriculture paysanne.

OXFAM propose aussi des produits d'ici. Agissons pour l'agriculture paysanne durable, au nord comme au sud.

PAF : Adultes : 6€ - Enfants : 3 € - www.omdm.be/petitsdejeuners
contacts : bernakurz@hotmail.com - tel: 0498 41 85 00 - dewez.veronique@gmail.com - tel: 0474 96 46 43

Les brèves du conseil communal

21 juin 2016

Le conseil communal a approuvé les conditions et le mode de passation du marché d'entretien des voiries communales 2016. Les travaux d'un montant de 200.000€ seront réalisés au mois septembre et concernent les rues du Neupont, Aux Chênes, Nicolas Dardenne, du Cimetière, de Favence et Faftu.

Le conseil communal a décidé de pérenniser le dessaisissement en faveur d'Intradel de la mission de collecter les déchets. En conséquence, la commune confie à INTRADEL la mission d'assurer pour son compte et sans limite dans le temps, la collecte de la fraction organique et de la fraction résiduelle des déchets ménagers et assimilés.

Le conseil communal a approuvé la convention de partenariat avec la Province de Liège relative à l'octroi d'une aide annuelle de 9059€ pour les années 2016-2017-2018 en vue de la prise en charge partielle des dépenses liées à la réforme des services d'incendie opérée par la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile.

Le Conseil communal a ratifié la convention de partenariat entre la fabrique d'église de Saint-Séverin, l'asbl Natagora et la commune relative à la mise en place d'éléments bocagers (64 arbres fruitiers et 240m de haie) sur les terrains de la fabrique dans le cadre du projet LIFE13-Nature « Pays mosan » (action 6.1.1.1. du P.S.T., voir page : 12).

29 juin 2016

Le conseil communal a approuvé le programme d'actions 2017-2019 du Contrat de rivière Ourthe (CRO). La participation communale s'élève à 1550€ par an (action 6.1.2.1. et 6.1.2.2. du P.S.T.).

Le conseil communal a décidé l'adhésion de la commune au Contrat de rivière Meuse aval et affluents (C.R.M.A.) et approuvé le programme d'actions 2017-2019. La participation communale s'élève à 1790€ par an (action 6.1.2.1. et 6.1.2.2. du P.S.T.).

Le conseil communal a reconduit son adhésion au projet de service d'encadrement des mesures judiciaires alternatives (SEMJA) en partenariat avec la commune de Hamoir. La participation communale s'élève à 3336€ par an (action 7.1.1.2. du P.S.T.).

Le conseil communal a décidé d'adhérer à la nouvelle asbl de la « Maison du tourisme Meuse Condroz Hesbaye » (M.T.M.C.H.). Le projet vise à mettre en place une seule Maison du tourisme avec 4 points relais sur l'arrondissement de Huy-Waremme. La participation communale s'élève à 0,20€ par habitant par an (action 7.1.1.2. du P.S.T.).

Amicale des Pensionnés de Villers-le-Temple

L'Amicale des Pensionnés de Villers-le-Temple a le plaisir de vous convier à ses prochaines manifestations qui se dérouleront à la salle commune de Saint-Séverin (rue d'Engihoul) :

- le samedi 29 octobre : goûter d'automne
- le samedi 3 décembre : dîner de St-Nicolas

En 2017, nous continuerons à vous choyer en organisant 6 repas et notre traditionnelle marche Adeps, en voici les dates :

- le samedi 11 février : goûter de St-Valentin
- le samedi 29 avril : dîner du printemps
- le samedi 24 juin : buffet froid
- le samedi 26 août : dîner italien
- le samedi 28 octobre : goûter d'automne
- le samedi 2 décembre : dîner de St-Nicolas

Le dimanche 2 avril 2017 se déroulera notre marche Adeps à l'Espace des Templiers (rue J. Pierco à Villers-le-Temple)



Pour recevoir notre programme d'activités, nous vous invitons à contacter notre trésorière, Lindsay Chapelle, par mail à lindsay.chapelle@hotmail.com ou notre secrétaire, Ernest Istas par téléphone au 085/51.32.75

Si vous souhaitez tout autre information, vous pouvez joindre notre Président, Dany Chapelle au 0495/80.47.34

!! Au plaisir de vous rencontrer prochainement !!

Le mot du Président

« Après une dizaine d'années dans le comité et une année en tant que Président, j'espère avoir relevé le défi de toujours plus vous satisfaire et avoir pris la relève de feu notre ami Georges Poumay comme il se doit, en continuant dans son optique dont nous étions tous fiers ! »

Dany

Plan d'urgence

Notre société est quotidiennement confrontée à une quantité de risques. Nous en retrouvons bon nombre dans notre vie privée : un accident de sport, de voiture, un incendie... Mais vous pouvez également être confronté à des risques dans votre environnement, comme un incident chimique dans une entreprise, une inondation, une coupure d'électricité...

Pour un grand nombre de ces risques, les autorités et les services de secours ont élaboré des plans d'urgence et d'intervention. En effet, être bien préparé permet d'avoir une réaction appropriée pour garantir aussi rapidement que possible la sécurité de toutes les personnes concernées.

Selon l'ampleur du risque, les moyens ou les compétences requis exigent qu'une situation d'urgence soit coordonnée au niveau national, provincial ou communal. Des plans généraux d'urgence existent à cet effet, mais des risques spécifiques peuvent nécessiter des mesures spécifiques (exemples : plan particulier nucléaire, plan particulier des établissements scolaires).

L'inventaire des risques constitue une première étape permettant de déterminer où doivent se situer les priorités. Après cet inventaire, les différents risques sont analysés.

En matière de planification d'urgence et de gestion de crise, le Bourgmestre est responsable de la sécurité des citoyens.

Cela signifie qu'il est en charge de l'analyse des risques, la rédaction des plans d'urgence, l'organisation d'exercices, la gestion des situations d'urgence, l'évaluation des situations d'urgence et des exercices et l'information préalable à la population.

Pour accomplir ces missions, l'Autorité n'est pas seule. Elle peut compter sur :

- Une cellule de sécurité composée au minimum d'un représentant de chaque discipline (Pompiers, Secours médicaux, sanitaires et psychosociaux, Police, Protection civile et l'agent D5 information à la population - communication) ;
- Un fonctionnaire chargé de la planification d'urgence.

Au mois de janvier, la commune de Nandrin a été confrontée à une coupure d'électricité durant plusieurs heures suite aux chutes de neige. Le call center des services RESA a rapidement été saturé. Lors d'une réunion de débriefing, les Bourgmestres des communes impactées ont insisté sur l'importance d'obtenir un ou plusieurs numéros de contacts personnalisés en vue de connaître rapidement la situation et les mesures qui en découleront, et ainsi pouvoir en informer la population.

Afin d'établir une liste à jour des personnes « à risque » (personne âgée isolée sans famille, personne souffrant d'un problème de santé nécessitant l'approvisionnement d'électricité...), n'hésitez pas à vous faire connaître à quelque moment que ce soit.

Merci de bien vouloir compléter le coupon ci-dessous et le remettre à : L'administration communale

Place O. Musin, 1 à 4550 Nandrin

Par fax au 085/51.32.86

Par mail à l'adresse lindsay.chapelle@nandrin.be



Nom :

Prénom : 

Age :

Adresse :

Téléphone :

Problème rencontré :

.....

.....

.....

L'agriculture à Nandrin

Régulièrement depuis quelque temps, les difficultés que rencontre le monde agricole est au cœur de l'actualité, économique.

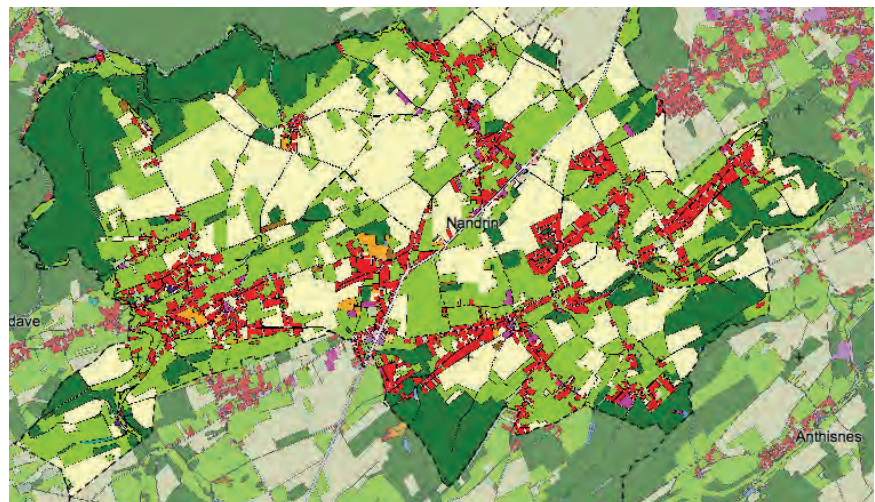
A Nandrin, en nous établissant dans une commune dont le territoire est dominé par les zones agricoles et forestières, nous avons choisi de vivre au quotidien avec l'agriculture et les activités qui y sont liées, ... et donc aussi avec leurs impacts.

Nous entamons ici une rubrique qui parlera agriculture et convivialité dont l'objectif serait notamment que les uns et les autres se connaissent mieux et cohabitent harmonieusement.

Au fil des prochains bulletins, nous découvrirons les travaux saisonniers des agriculteurs et divers éléments en lien avec leur activité. Nous publierons des extraits de la « Charte de convivialité rurale * », travail collectif réalisé par le GAL Pays des Condruses, les communes partenaires, des agriculteurs, des citoyens et la FRW (Fondation Rurale de Wallonie).

« Nandrin, commune verte », les zones agricoles et forestières représentent ensemble 82% du territoire contre 18% pour les zones urbanisables.

Alors que la commune comptait encore 44 exploitations agricoles en 1999, elles ne sont plus aujourd'hui que 24. Toutes font des cultures (principalement des céréales, du maïs, des betteraves, quelques-unes des pommes-de-terre). Sept d'entre elles produisent de la viande bovine, trois de la volaille (élevage industriel de poulets), cinq produisent du lait.



Terres cultivées Prés et pâtures Bois et forêts

Les terres agricoles représentent 63% du territoire, les forêts 21%.

Carte CPDT occupation du sol cf Réseau écologique de Nandrin PCND

Les travaux de saison



En automne, les travaux de saison consistent principalement en la coupe du maïs, l'arrachage des betteraves et des pommes-de-terre. Ces activités s'échelonnent sur plusieurs mois. Durant ces périodes, les convois agricoles sont nombreux, les machines souvent volumineuses. Ils peuvent entraver et ralentir la circulation. D'autant que la densité du trafic routier ne cesse d'augmenter et que cela ne facilite guère le travail de l'agriculteur. Les routes sont souvent salies par les terres sorties du champ.

Les agriculteurs sont conscients des désagréments que cela occasionne et la plupart ont investi dans une machine à brosses. Ils nettoieront les routes salies, dès le travail terminé.



Ils disent en insistant : **« Nous ne sommes pas là pour ennuyer les gens, nous regrettons les désagréments, mais nous faisons notre travail ! »** Et, soyons-en conscients, leur travail... nourricier, nous est indispensable !

Après la récolte des céréales et les moissons de l'été, ont souvent lieu les épandages, destinés à garantir la fertilité du sol.



Afin de ne pas laisser les sols à nu et d'éviter le lessivage des engrais durant l'hiver, les agriculteurs sont tenus de semer ce

que l'on appelle les pièges à nitrates (moutarde, raygrass, vesces, phacélie,...). Ces cultures doivent être semées avant le 15 septembre, restent en place pendant 4 mois puis sont broyées et servent de fourrage.

Nos rues de campagne sont des espaces à partager entre tous les usagers. Respectons les limitations de vitesse dans nos villages et adoptons une attitude courtoise et non agressive. Soyons patients et indulgents lorsque les convois agricoles ralentissent la circulation. S'il en a la possibilité, l'agriculteur se rangera sur le côté et nettoiera le plus rapidement les routes salies par son activité. En attendant, profitons du paysage et ne mettons personne en danger en essayant de dépasser.

En tant qu'agriculteur, je réfléchis à l'endroit qui dérange le moins pour stocker le fumier, de manière à éviter l'écoulement de jus sur la route ou dans les ruisseaux, les odeurs et les désagréments visuels. Par courtoisie, j'éviterai si possible d'épandre les effluents d'élevage les week-ends et les jours fériés.
(Extrait de la charte P.8)



Rappel aux agriculteurs: reprise des bâches agricoles.

Seul le parc à conteneurs de Clavier reprend les bâches agricoles tout au long de l'année. Vous devez vous adresser au Recyparc afin que les préposés ouvrent la grille d'accès au dépôt.
N'oubliez pas de vous munir de votre carte.
Recyparc de Clavier : 085/41.36.32.
Ouvert de 9h à 12h30 et de 13h à 16h45
La reprise des bâches au Recyparc de Nandrin se fait une fois par an, en 2016, du 15 au 18 et du 22 au 25 novembre.



Vincent Fisenne avec son taureau; Gagnant du championnat à la foire de Libramont. Sacré meilleur taureau 2016, ce 2650 du Valduc pèse 1.169 kg pour 1m46.

Belle collaboration autour d'un projet du PCDN

Faire revivre le bocage à Saint-Séverin

Au cours de l'automne prochain, différents aménagements seront réalisés sur quelques 3 hectares de prairies appartenant à la Fabrique de la paroisse Saints Pierre et Paul à Saint-Séverin. Un verger conservatoire de 64 arbres fruitiers hautes tiges sera planté, ainsi qu'une haie d'arbustes indigènes de 240 mètres le long du sentier « Voye di Messe ». Les prairies sous vergers seront pâturées par le bétail de 2 éleveurs de la commune. La création d'une grande mare naturelle est également envisagée.



veau des combles de l'église pour les accueillir. Le nouvel éclairage led de l'église veillera aussi à tenir compte de la sensibilité des espèces nocturnes à la pollution lumineuse. La restauration d'un verger et d'une haie (autrefois présents) contribueront à leur fournir d'indispensables terrains de chasse.

Ce projet est réalisé dans le cadre du programme de protection de la nature LIFE Pays mosan (www.lifepaysmosan.eu), porté par Natagora, en étroite collaboration avec le Conseil de Fabrique d'église, les autorités communales de Nandrin, deux agri-

L'objectif : recréer le bocage et favoriser la biodiversité, en particulier les chauves-souris, petits mammifères méconnus et fortement menacés. L'église de Saint-Séverin et ses abords sont en effet particulièrement adaptés au retour d'espèces rares, comme le petit ou le grand Rhinolophe, grands consommateurs d'insectes. De petites ouvertures ont été créées au ni-

culteurs locaux et les membres du PCDN. En adhérant à ce projet, le Conseil de Fabrique d'église veut ainsi redonner des couleurs à l'environnement proche de l'église et du presbytère et développer un espace plus naturel dans lequel petit et grands pourront profiter des richesses de notre patrimoine naturel.

La «Victoire» du monument aux morts et aux combattants des deux guerres a retrouvé sa place

Depuis deux ans, la «Victoire» du monument aux morts et aux combattants des deux guerres de la Place Botty à Nandrin était cassée : elle était tombée suite à l'éclatement, lors d'une grosse gelée, de la pierre qui la portait.

Un artiste sculpteur-fondeur régional a été choisi pour remettre à neuf la statue en bronze afin de rendre au monument son apparence initiale, en

l'honneur des héros de Nandrin et pour conserver ainsi une pièce importante du petit patrimoine de Nandrin.

De même, puisque c'est la règle chaque fois que possible, ce sont un atelier de construction métallique du coin qui a fabriqué le socle de fixation et un transporteur local qui a assuré le grutage avec précision de manière à ce que nos ouvriers communaux puissent fixer la statue de façon sûre et efficace.

La pose de la statue rénovée a nécessité de lourds moyens de levage en raison de son poids de 350 kilos. Les subsides demandés étant très longs et compliqués à obtenir, l'Administration communale a décidé de réaliser ce travail sur fonds propre, soit 4.000 euros, mais cela en valait la peine et c'est le service travaux qui s'est chargé du transport et de la manutention.

À l'angle des rues Sylvain Gouverneur et F. Godinasse et de la Place Arthur Botty



Rappel pour vos déplacements à Nandrin

Nous le savons, la mobilité en zone rurale pour ceux qui ne disposent pas d'un véhicule personnel est compliquée. Il s'agit pourtant d'un enjeu majeur car il en va de la liberté des personnes, en passant par l'émancipation sociale, l'accès aux soins, la recherche d'un emploi, etc.

Vous devez :

- ... vous rendre chez un médecin ?
- ... passer un entretien d'embauche ?
- ... aller faire des courses ?
- ... rejoindre des amis ?

Voici les différentes solutions disponibles sur la commune de Nandrin :

- **TEC :**

<https://www.infotec.be>

Pour ceux qui disposent d'un smartphone et qui acceptent d'être géo-localisés une formule très pratique pour les horaires : <https://www.infotec.be>>mobile

- **TAXI CONDROUSES :**

Personne de contact : Jean-Benoit GRAAS :
085/ 27 46 10

jeanbenoit.graas@galcondruses.be

Un mini-bus vient vous chercher chez vous.

Pour qui ? pour toute personne habitant le territoire du Gal Pays des Condruses (Nandrin, Modave, Marchin, Tinlot, Clavier, Ouffet, Anthisnes)

Permanence téléphonique : de 9 à 16h

Horaires de transport : du lundi au vendredi de 8 à 18h

Combien ça coûte ? 0,35 euros du kilomètre (forfait minimum de 3,50 euros)

- **TELE-SERVICE DU CONDROZ :**

Personne de contact : Patricia HOTTE
086/ 36 67 18 ou 0479/29 81 18

Un bénévole vient vous chercher chez vous avec sa voiture personnelle

Pour qui ? pour tous les habitants des communes de

Nandrin, Tinlot, Modave, Durbuy, Clavier, Ouffet, Hamoir, Ferrières, Comblain-au-Pont, Anthisnes.

Zone de déplacement couverte : le territoire des 10 communes.

Combien ça coûte? 0,30 euro du kilomètre pour les membres et 0,40 euro pour les non-membres.

- **BON PIED BON ŒIL :**

<http://www.bonpiedbonoeil.be>

Personne de contact : Bernard BESSEMANS

019/ 51 58 37

bonpiedbonoeil@skynet.be

Un véhicule adapté vient vous chercher chez vous.

Pour qui ? pour toute personne à mobilité réduite.

Accessibilité du service : du lundi au vendredi de 9h à 15h30.

Horaires des transports : du lundi au vendredi de 7h à 18h et le week-end sur rendez-vous.

Combien ça coûte ? gratuit pour les 65 ans et plus (avec carte TEC).

Pour les autres : prendre contact avec l'institution pour le calcul des prix.



- **TAXISTOP, BLABLACAR ou COVOITSTOP :**

Ces services sont des services de covoiturage essentiellement.

Taxistop offre aussi un service d'autopartage.

<http://www.taxistop.be>

<https://www.fr.blablacar.be>

<http://www.covoitstop.be>



Saint-Séverin Musique a.s.b.l.

Saint-Séverin musique, c'est l'union de bénévoles professionnels de la musique et amateurs avertis convaincus que la musique est un bonheur et qu'elle se partage. Le patrimoine de Nandrin est pour cette équipe le lieu idéal pour rendre la musique accessible à tous lors de concerts et d'événements dont voici l'agenda :

- Dimanche 9 octobre à 17h à St Séverin : Quatuor à cordes Kalište : Marie Datcharry piano, Julie Malek Mansour violon, Cléa Dechambre alto, Corentin Dalgarno violoncelle.

« Été solidaire, je suis partenaire... 2016 »

Le CPAS en collaboration avec l'Administration communale a mis en œuvre, pour la 11^{ème} année consécutive, la réalisation du projet « Été solidaire, je suis partenaire » subsidié par le Gouvernement wallon. Cette année, dans le cadre de ce projet « intergénérationnel », organisé du 25 juillet au 5 août, 6 jeunes de la commune âgés entre 15 et 21 ans ont été engagés pour une durée de 10 jours afin de réaliser des travaux d'entretien, de jardinage, de peinture et autres chez nos aînés. Durant ces 10 jours, une excursion d'une journée était organisée avec une vingtaine d'aînés leur permettant de découvrir les expositions Dali et le musée de la Boverie (en collaboration avec le conseil consultatif communal des aînés) ainsi qu'un barbecue dans le but de favoriser la rencontre et les échanges entre les jeunes et leurs aînés (voir encadré en bas de page).

L'encadrement de ces jeunes sur le terrain était assuré par Frédéric TOLLET, éducateur pour la commune de Nandrin, et Inès MOOREN, éducatrice PCS, ainsi que Caroline RENWA, assistante sociale au CPAS de Nandrin et coordinatrice de ce projet.

Une aide précieuse a également été fournie par le service travaux de la commune pour le prêt de matériel, mais aussi par les dames de l'atelier cuisine du CPAS pour leur aide à la préparation du barbecue de clôture...



En effet, les objectifs de cette opération sont :

- Promouvoir la valeur du travail chez les jeunes;
- Développer le sens de la citoyenneté;
- Favoriser les liens intergénérationnels;
- Promouvoir auprès des jeunes la solidarité vis-à-vis des personnes âgées ainsi que des personnes défavorisées.

Comme chaque année, ce projet a rencontré un vif succès tant dans la satisfaction des aînés que dans le contentement des jeunes ...



Le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA)

Le 27 juillet dernier, dans le cadre « d'été solidaire », une sortie intergénérationnelle à Liège était programmée sous l'égide de la Présidente du CPAS, Béatrice ZUCCA, avec la collaboration active du CCCA. Nous étions une trentaine, jeunes et aînés à prendre la navette fluviale depuis le Curtius vers la Boverie où nous avons visité l'expo « EN PLEIN AIR ». Ce fut pour la plupart une première d'emprunter la nouvelle passerelle « la belle liégeoise » vers les Guillemins pour un repas convivial au cours duquel Daniel POLLAIN nous a rejoints. La visite de l'Expo DALI a permis à chacun de découvrir l'ampleur de l'œuvre de cet artiste à la fois génial et excentrique. Quelques jours plus tard, un barbecue réunissait la plupart des participants et d'autres à Saint Séverin pour clôturer cette semaine intergénérationnelle.





Job étudiant

Un quota de 475 heures pour les étudiants jobistes

Dès 2017, le quota de travail étudiant soumis aux cotisations réduites passera de 50 jours à 475 heures.

Rappel de la législation actuelle :

Actuellement, tu peux travailler 50 jours sous un contrat « d'occupation étudiant » et bénéficier de « cotisations de solidarités », ce sont des cotisations sociales réduites (2,71%) qui te permette d'être très peu taxé contrairement aux cotisations des travailleurs ordinaires qui s'élèvent à 13,07%. Au-delà de ces 50 jours, tu seras taxé comme un travailleur ordinaire :

Soit pour toute la période au cours de laquelle tu as travaillé si tu restes chez le même employeur ; Soit à partir du 51e jour si tu changes d'employeur après la fin de ton quota de 50 jours.

Il existe certaines situations où tu profites d'un quota de plus de 50 jours, par exemple si tu souhaites travailler dans l'Horeca.

Quels changements pour 2017 ?

Le souci avec ce système, c'est qu'un jour entamé est un jour presté (et donc décompté de ton solde de 50 jours). Si, par exemple, tu prestes 4 heures pour venir en renfort lors d'un pic de travail, on te les comptera comme si tu avais travaillé une journée entière.

La transformation du quota de 50 jours (soit 400 heures) en 475 heures offre donc plusieurs avantages :

- Plus de souplesse et de flexibilité dans tes heures de travail;
- La prise en compte du travail réel que tu as réalisé (à l'heure et non à la journée).

Autre nouveauté, à partir du 1er janvier, peu importe que tu travailles chez un ou plusieurs employeurs, tu ne seras soumis aux cotisations ordinaires qu'une fois ton quota d'heures atteint. C'est-à-dire à partir de la 476ème heure et non plus pour toute la période où tu as travaillé.

Pour connaître le nombre d'heures qu'il te restera, la méthode ne change pas : rends-toi sur Student@work <https://www.mysocialsecurity.be/student/fr/> muni de ta carte d'identité et de ton code d'accès pour vérifier ton quota. Tu peux également imprimer une attestation avec le relevé de tes heures (jours en 2016) pour ton employeur.

Service GRATUIT et ANONYME pour tous les jeunes de 12 à 26 ans et les adultes en contact avec la jeunesse.

INFOR JEUNES HUY ASBL - quai Dautrebande, 7 à 4500 HUY - tél. 085/21.57.71 - e-mail : huy@inforjeunes.be - ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 sans interruption.

L'information sans condition.



Le vendredi 20 mai avait lieu, à Aywaille, la cérémonie du "Mérite Sportif". Une remise de trophées en marge de laquelle avait lieu la désignation des vainqueurs du concours "Sporti'futé" lancé par la Teignouse.

Sporti'futé a pour but d'informer et de sensibiliser les clubs sportifs mais surtout les jeunes à une consommation responsable dans le cadre d'activités pré- et post- sportives. La 3ème mi-temps "festive"...Le match du dimanche matin après une très longue soirée ou une très courte nuit... Le p'tit coup à la mi-temps pour se réchauffer ou s'encourager... Autant de pratiques, couramment observées, et pourtant pas sans risque!

Le concours visait la création de slogans ou de dessins humoristiques portant sur différentes thématiques liées au bien-être et à la prévention des consommations en tout genre dans le domaine du sport. Et à ce petit jeu, 6 jeunes issus des 11 communes partenaires en Ourthe-Ambève-Condroz de la Teignouse se sont distingués. Bravo à Alix, Estel, Mady, Nino, Patricia et Rose!



Grâce aux différents sponsors que nous remercions vivement, Forestia, Altag, Liège Basket, Ethias Trophy ou encore le domaine de Palogne, ces jeunes artistes ont pu repartir avec un pack découverte composé de différentes activités sportives toutes plus attrayantes les unes que les autres!

Cette remise de prix marque le début d'un projet de plus grande envergure!

"Sporti'futé" collaborera désormais avec les clubs sportifs des communes sur lesquelles la Teignouse est active. L'objectif est évidemment d'agir en partenariat afin de sensibiliser les jeunes au bien-être et aux consommations responsables !

Club sportif ? Coach ? Gérant de buvette ? Intéressé? N'hésitez pas à prendre contact.

La Teignouse, 04/380.44.60 - 0473/50.10.46

Aïkido Club d'AIKIDO La Spirale «Rasen»

DOJO : « BUDO RYU »
Fond de Bêche, 19 à Nandrin

Professeurs : Jacques MAINIL, Sandan (aide-moniteur ADEPS)
Christiane DUCHESNES, Nidan

cours enfants :
mardi de 18h à 19h - jeudi de 17h30 à 18h30
cours adolescents/adultes :
mardi de 18h à 20h - jeudi de 17h30 à 19h30

Contacts :

- GSM : Jacques MAINIL 0472/235592
- Courriel : Christiane DUCHESNES
cduchesnes@hotmail.com
- Site internet : www.budoryu.net



Badminton



Vous souhaitez vous maintenir en forme ?
Vous avez entre 35 et 75 ans ?

Rejoignez-nous pour vous délasser en jouant au Badminton

Chez nous, ce n'est pas une activité de plage, ni une compétition. C'est tout simplement un sport de plaisir.

Lundi et jeudi - de 11h à 12h30
Villers-le-Temple : Hall des sports
rue J. Pierco (à côté de l'école).

Renseignements : 085/51.23.62

Budo RYU



**Aïkido, Tai Chi Chuan, Musculation,
Ju Jitsu, Yoga.**

Fond de Bêche, 19 - Nandrin
Tél : 085/512291 ou 0476/354049

Cyclo Condreuse Nandrin

Les sorties ont lieu le mardi à 18h pour le groupe A et le mercredi à 18 h pour le groupe B (+/- 35 km) ainsi que le samedi à 14 h pour les deux groupes (+/-70 km), le lieu de départ est situé sur la place de Nandrin

Contact : 04/336.04.38 - charlesuze@skynet.be
086/34.42.07 - g.tirtiaux@skynet.be

Danse, Football, Natation



(à partir de 4 ans)

ASBL FAMILLE SPORT ET CULTURE

Sous le patronage de la Ligue des Familles

Contact : 0497/79.00.37 - nodu@hotmail.com



Le Kaérobic, qu'est ce que c'est...?

Un soupçon de Karaté, une pincée d'aérobic, de la musique, une ambiance décontractée, mélangez le tout : voici le Kaérobic! Mais le Kaérobic c'est avant tout une discipline complète, fun et qui s'adresse à toutes de 12 à 65 ans (nous acceptons aussi à partir de 10 ans).

Cette discipline à part entière allie les arts martiaux, la souplesse, la légèreté, l'habileté et, l'aérobic, le travail fragmenté, le développement de la condition physique et le modelage du corps.

Mais le plus important est l'esprit qui se dégage des séances de Kaérobic. L'ambiance y est fun, conviviale, amicale, amusante, l'effort se fait ici avec le sourire et celles qui trouvent les arts martiaux un peu austères et qui n'aiment pas les contacts physiques des sports de combat en seront ravies puisque le seul adversaire de la pratiquante du Kaérobic est elle-même...

Mais le Kaérobic avant tout ça se vit, alors rendez vous dans un cours tout proche de chez vous!

Attention il y a tout de même un risque, celui d'être conquise...

Salle: Espace des Templiers
4, Rue Pierco à 4550 Villers-le-Temple
Horaire: Mercredi 20h-21h15

Professeur: Jessica Godinas

Abonnement: A la séance, 10 leçons, Trimestriel, à l'année
info: www.kaerobic.com 0471/55.69.52

Kick Power Training



Sport complet qui permet de se défouler, de se remuscler, d'éliminer un maximum de graisse et de stress. Travail cardiovasculaire qui permet de retrouver une condition physique. Grâce aux combinaisons de mouvements associés aux Arts Martiaux et au Fitness. Travail aérobic à son propre rythme sans aucun contact. Les séances se terminent par une série d'abdos fessiers. Les cours débutent dès 12 ans, il n'y a pas d'âge limite.

Le Dragon Team donne des cours de Kick Power Training, Zumba Fitness et Karaté. 30 années d'expérience.

A l'espace des Templiers
Villers le Temple
0476/94.37.01



L'activité physique à partir de 40 - 50 ans et après 60 ans stimule notre qualité de vie : nous restons en meilleure santé, ressentons plus de bien-être tant physique que mental et nous gardons de la vitalité chaque jour.

Rester en Forme propose des séances d'activités physiques ou sportives :

adaptées à votre niveau
encadrées par un professionnel attentif
dans une ambiance décontractée
et en journée!

Venez nous rejoindre au Hall des Templiers pour pratiquer :

- Étirements et souplesse
- Gym douce
- Marche Nordique

Ensemble, bougeons pour rester en forme!

Le programme et les horaires se trouve sur le site :
www.resterenforme.be
Contact : Olivier HENRY 0486/80.67.64

Tennis de table

Envie de vous intégrer dans un club de la Fédération Royale Belge de Tennis de Table (comme Jean-Michel Saive) ?

Le Tennis de Table Club Templiers est pour vous !



Les activités :

- un entraînement dirigé le mercredi entre 18h30 et 20h30 ;
- un entraînement libre le mercredi dès 20h30 ;
- un championnat provincial par équipe de 4 joueurs d'une durée approximative de trois heures les vendredis ou samedis ;
- des tournois individuels extérieurs, ...

L'endroit : Espace des Saules, 11
rue Tige des Saules, 4550 Yernée-Fraineux

Contact : S. Coolen (président) : 04/371 52 66



Le Dragon Team et ses 3 instructeurs, proposent les cours de Zumba Fitness à l'Espace des Templiers.

Venez nous rejoindre, bouger, vous défouler, vous amuser, sur des musiques de Beto PEREZ, Merengue, Samba, Reggaeton, Salsa, dans une super ambiance et dans la bonne humeur.

Une équipe de professionnelles s'occupe de vous.

Espace des Templiers
4, Rue Pierco à 4550 Villers-le-Temple

Tous les Lundis de 19h15 à 20h15

Renseignements : 0476/943701





B.C. ST-SEVERIN
Place Ovide Musin
4550 NANDRIN
0472/673825

Inauguration : Beau succès

La journée du 25 juin 2016 restera dans les annales du club nandrinnois comme exceptionnelle. Elle sera également gravée dans les mémoires des nombreuses personnes présentes lors de cette manifestation.



© Maité Brocha

En effet, on voit rarement autant de monde dans une salle de billard pratiquement comble. Evidemment, l'affiche était alléchante : un champion du monde (F. Caudron) contre le numéro 2 belge (R. Forthomme). Beaucoup de personnes parmi le public n'avaient jamais eu l'occasion de voir un match pareil à la discipline des 3 bandes entre 2 joueurs d'un tel niveau mondial.

Après les discours de Claude Crefcoeur, Directeur sportif du BCSSN, retraçant la vie du club et de Michel Lemmens, Bourgmestre de Nandrin, confirmant les efforts de la commune vers les clubs sportifs et les associations culturelles, les spectateurs ont pu assister à la victoire de Caudron (60 points) en 49 reprises au détriment du Liégeois Forthomme (53 pts), celui-ci n'ayant donc pu prendre sa revanche de la finale du championnat de Belgique.

Chapeau à tous ceux qui ont permis au club local de vivre une journée formidable : aux organisateurs, à la commune de Nandrin (son Conseil et ses services communaux), aux sponsors principaux (Intermarché, Café Musin, Meubles « Imagine » de Neupré, Ateliers Gaspard d'Angleur, Carrosserie Voué d'Hermalle/s/Huy), aux autres sponsors (Garage Peugeot Neupré Motors et Alain Gaziaux avec sa société Atad) et aux commerçants de la région qui nous ont aidés publiquement.

Bilan de la saison 2015 - 2016

Une formidable saison pour Albert Bouchu :

4 victoires de Coupes (à Flémalle en 7ème catégorie libre PB, à Grâce-Hollogne en 6ème 1 bande PB, à Nandrin à la coupe du Président en 6ème 1 bande PB, encore à Flémalle en 6ème 1 bande PB), une 2ème place à la coupe de Oupeye en 7ème libre PB, une 3ème place au championnat régional en 6ème 1 bande PB et une 6ème place en finale de la coupe de Vottem en 7ème libre PB.

Très belle saison également pour René Ryhon :

Champion Liège-Luxembourg au championnat régional en 6ème 1 bande PB, victoire de la coupe intérieure du BCSSN, une 2ème place au championnat en 6ème 3 bandes PB, une 5ème place à la coupe de Flémalle en 7ème libre PB et de nouveau une 5ème place aussi à Flémalle en 6ème 1 bande PB.

Belle saison aussi pour Joseph Halleux

avec la participation à 4 finales (une 3ème place à Nandrin à la coupe du Bourgmestre en 7ème libre PB, une 3ème place au championnat régional en 6ème 1 bande PB, une 4ème place au championnat en 6ème 1 bande PB et une 5ème place au championnat 6ème 3 bandes PB).

Saison moyenne pour Sylvain Fiévez avec une très belle victoire à la coupe de Grâce-Hollogne en 3ème 3 bandes PB et une 4ème place au championnat régional en 5ème cadre PB à Rochefort.

Saison mitigée pour Michel Witkowski avec deux 3ème places aux championnats régionaux en 4ème cadre PB et en 3ème 1 bande PB. Idem pour Claude Crefcoeur avec deux 4ème places en 4ème cadre PB et en 2ème libre PB. Quant à Marc Bertrand, il a été très proche de la victoire avec une 2ème place à la coupe Vaarts à Soumagne au cadre PB. Alain Gaziaux a pour sa part sauvé sa saison avec une promotion à la catégorie supérieure à la bande PB à la coupe de Vaux avec une 4ème place en finale.

Et finalement une saison peu fructueuse pour Richard Witkowski (4ème au championnat en 5ème libre PB) et Willy Matthijs (6ème au championnat en 4ème cadre PB).



à droite, Frédéric Caudron, et à gauche, Roland Forthomme

Bibliothèque

« Si vous voulez que vos enfants soient intelligents, lisez-leur des contes de fée.

Si vous voulez qu'ils soient plus intelligents, lisez-leur davantage de contes de fée. »

Albert EINSTEIN

Et pas seulement des contes de fées. Tout est dans les livres : notre passé, notre histoire, notre avenir. Apprendre à nos enfants à aimer les livres, c'est aussi apprendre à aimer les autres, apprendre à aimer la vie.

Comment s'y prendre pour donner aux enfants le goût de la lecture ? Aujourd'hui, la littérature enfantine est d'une incroyable richesse. Il y a de bons livres partout : à l'école, dans les librairies, à la bibliothèque.

Il suffit alors de créer « l'heure des histoires ».

QUAND ? Tous les jours, le soir, avant de s'endormir, mais aussi à l'heure de la sieste, pendant les voyages, trajets, attentes chez le médecin... La lecture partagée permet de retrouver calme et bonne humeur.

COMMENT ? Avec enthousiasme, sans hésiter à lire « encore une fois » le livre favori, ne pas arrêter après la première année primaire sous prétexte qu'il peut lire tout seul.

Vous donnerez ainsi à vos petits trésors une richesse intellectuelle, sans prix : imagination, vocabulaire, orthographe et intelligence. Et surtout, grâce au livre, ils ne s'ennuieront jamais.

La bibliothèque de NANDRIN contient beaucoup d'ouvrages pour les enfants, les adolescents et les étudiants du secondaire.

Liste des dernières nouveautés:

GODEAU	Mes amis les chevaux
GUDULE	Le croqueur de lune
CASSIDY	Les filles au chocolat
POL	Une étoile pour Nina
OSBORNE	La cabane magique
SAITO	Le zoo sans éléphant
WILLIAM	Le père Noël a perdu sa barbe
KINNEY	Journal d'un dégonflé

Pour les adultes:

BREAU	Les jeux de garçons
SCHMITT	La nuit de feu
CLARK	La mariée était en blanc
GARDNER	Une famille parfaite
HODY	Sombres vendanges
LEVY	L'horizon à l'envers
BESSON	Les passants de Lisbonne
MUSSO	La fille de Brooklyn
GAUDE	La porte des enfers
LEMAITRE	Trois jours et une vie

bibliotheque@nandrin.be

**rue du Presbytère
ouvert le mercredi et samedi
de 15h00 à 17h00.
Le dimanche de 10h00 à 12h00**



La Compagnie théâtrale "Be Back On Stage" présente son spectacle «À petits feux», une comédie grinçante sur la vie de couple de l'auteur français Dominique Bousquet. Cette pièce qui n'a encore jamais été montée en Belgique passera par Nandrin :

Le samedi 10 décembre 2016

Salle communale de Saint-Séverin, rue d'Engihoul

Un couple va fêter ses cinq années de vie commune. Mais cette soirée sera le révélateur de leur difficulté à vivre ensemble, à se supporter et à bien s'entendre.

Les plaies non cicatrisées, les sous-entendus et les faux semblants au quotidien sont autant de reproches et de bombes à retardement enfouis au plus profond d'eux-mêmes et qui, réactivés par des détails insignifiants, conduisent à s'avouer que vivre à deux n'est pas seulement le fruit de bonnes intentions auxquelles on fait semblant de croire mais une volonté constante de bâtir un projet de vie commune tout en s'accommodant des défauts et des erreurs de l'autre.

Environ 1H30

Auteur : Dominique BOUSQUET

Mise en scène : Olivier ILLING

Comédiens :

Aline GAVAGE dans le rôle d'Isabelle

Mickaël SCHATAS dans rôle de Maxime

10€ / 6€ -12 ans

Le club de céramique de Villers-le-Temple (depuis 1979)



Les techniques de base du travail de la terre et le tournage, terre sigillée, émaillage, etc.
Cuissons au four électrique, four à gaz pour le raku, raku nu, terre sigillée, four papier, etc.

Où : Bâtiment communal, Place Baudouin 1^{er}, 1
à Villers-le-Temple
Quand : Tous les mercredis de l'année
de 19h30 à 22h30

Contact : Huguette LACKMAN, 085/511 399
ou 0495/497 239

Plaisirs artistiques

à Nandrin

Les Ateliers d'Arts Plastiques

Sous l'égide du Royal Élan - Fondation
Christian Blavier - Fondation privée

Êtes-vous intéressé par la peinture et
le dessin, enseignés par deux profes-
seurs diplômés et expérimentés?
Voulez-vous passer des agréables
après-midis dans une ambiance convi-
viale et amicale?

Alors inscrivez-vous!

Les cours se passent tous les samedis
de l'année scolaire
entre 14 et 17 heures
rue du Presbytère, 4 (près du musée)

Informations et inscriptions :

Tél : 085/51.11.57 ou 085/51.35.46



Art au Village

Reprise des ateliers dès septembre

Peinture, dessin, aquarelle, pastel

Saint-Séverin,
salle communale , rue Engihoul

Le vendredi de 18 h 45 à 21 h 30

Ouvert aux plus de 16 ans

Renseignements et inscriptions (places limitées)

Yvette tél : 04.371.55.11 après 17 heures

Visite notre Blog: <http://artauvillage.skynetblogs.be/>

Nous préparons déjà

la 25^{ème} exposition de février 2017



A l'école Saint-Martin

Saint-Martin / Sainte-Reine Mini-foot

Chaque vendredi, un groupe de parents, enseignants et sympathisants se réunit sur le terrain de l'école afin de perpétuer ensemble le plaisir du « ballon rond ». Lors de la mauvaise saison, ils se réunissent à Rotheux (salle polyvalente).



Saint-Martin chausse ses godasses de foot... 1975 est une date historique pour le club de football de Saint-Martin ; au mois de juin de cette année, une rencontre opposa des parents et des enseignants, renforcés pour l'occasion par des maris d'enseignant(e)s, des membres du Pouvoir Organisateur et du Comité de Parents. Mais c'est en 1980 que le club de football de l'école fut créé officiellement, à l'initiative de Richard Robert, André Dumont, André Doemer et quelques autres parents motivés. Depuis cette époque historique, le club de foot a fait son chemin recrutant chaque année de nouveaux adeptes du ballon, heureux de se rencontrer dans un esprit de convivialité et de camaraderie.

Le club de Saint-Martin compte plus de trente membres inscrits, pour la plupart des parents de l'école. Des papas de l'école Sainte-Reine sont même venus se joindre au groupe.

En été, dès le mois d'avril, ils se rassemblent sur le terrain de Saint-Martin tous les vendredis, dans un contexte où le fair-play et la bonne humeur dépassent de loin la rivalité et l'enjeu de la victoire.

Par ailleurs, c'est le comité de foot de Saint-Martin qui entretient le terrain et les plantations de la plaine, affirmant de cette manière son rôle important au sein de l'école. Le comité intervient aussi dans l'achat de matériel sportif pour les deux écoles.

Le club est officiellement ouvert aux parents d'élèves, aux enseignants et anciens élèves de l'école.

Avis aux amateurs !

Pour d'autres renseignements, contactez Marc Filocco (0474/262672), Thomas Steuckers (0477/561452) ou Vincent Lamotte (04/2637555).

Coin élevage

A l'école Saint-Martin, en fin d'année scolaire, les élèves ont assisté à la naissance de plusieurs chevrettes et chevreaux. En effet, une dizaine de nouveaux nés ont vu le jour dans l'enclos des animaux. Les élèves de 4^e année ont ainsi donné les premiers soins et ont eu le plaisir d'admirer les premiers pas de leurs protégés. Quelle joie... Une joie déjà ressentie durant le mois d'avril avec la venue de cinq magnifiques oisons.

Nicolas H.



Agenda pour l'année 2016-2017

Jeudi 1/09	Petit déjeuner à St-Martin
Dimanche 25/09	Activité familiale (comité de parents St-Martin)
W-E 15 & 16/10	Week-end champignons à Fraiture (org. JNC)
Samedi 12/11	Bourse aux vêtements et jouets (comité de parents St-Martin)
Samedi 26/11	Souper de l'école à St-Martin
Vendredi 9/12	Marché de Noël à St-Martin (16h)



Plaines d'été agréées par l'ONE organisées par la commune de Nandrin

Cette année encore, les plaines d'été agréées par l'ONE et organisées par la commune de Nandrin ont rencontré un franc succès. Elles se sont déroulées durant deux semaines en juillet et une semaine en août avec comme thème : « Un air de vacances ».

En effet, avec plus de 180 enfants nous pouvons dire que la réussite fut totale. Malgré une météo mitigée, les activités et les sorties organisées se sont passées à merveille, encadrées par des animateurs brevetés, surmotivés. Voici quelques photos de ces bons moments.



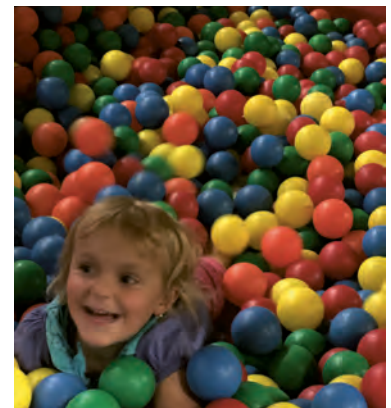
Visite du préhistomuseum de Ramioul avec les grands !



Les groupes des plus jeunes.



Les jeux dans le village !



Excursion à la pirouette pour les tout petits !



Visite et préparation de pain et de pizza au four à pain de Tinlot.

Si vous souhaitez recevoir par mail une copie des photos de vos enfants, vous pouvez nous faire parvenir vos coordonnées complètes sur l'adresse du service ATL cca@nandrin.be, nous nous ferons un plaisir de vous les transmettre le plus rapidement possible.



LA MAGIE D'HALLOWEEN

Stage d'Automne à Nandrin

- Lieu : Espace des Templiers
rue Joseph Pierco, 4 à 4550 Nandrin
- Date : du lundi 31/10 au vendredi 4/11/2016
(attention : mardi férié)
- Garderie : 7h30 - 9h00 et 16h00 - 17h30
- Activités : 9h00-16h00
- Sieste : apporter le doudou - vêtements de change et langes

Tarifs : 4 jours

- 1^{er} enfant : 40 €
- 2^{ème} enfant : 30 €
- 3^{ème} enfant et plus : gratuit

Inscriptions et renseignements :
Accueil Temps Libre de Nandrin

Uniquement par téléphone au 085/27 44 66 et
085/27 44 67 de 9h à 12h du lundi au vendredi

Paiement le même jour sur le compte de l'Administration communale
ING : BE10 340031211204 - BIC : BBRUBEBB
Accepter le Règlement d'Ordre Intérieur et le projet pédagogique avant le stage.
Avoir complété une fiche santé.

NANDRIN
Accueil temps libre



NANDRIN
Accueil temps libre

ATELIERS ARTISTIQUES

Peinture : « Du sable à la terre »

Mercredi 28/09/2016

Âge : 7 à 12 ans - Prix : 5 euros

Animatrice : Claude Groyne

« La ferme des enfants »

Mercredi 5/10/2016

Âge : 6 à 8 ans - Prix : 10 euros

Animatrice : Géraldine Hauregard

« La ferme des enfants »

Mercredi 12/10/2016

Âge : 9 à 12 ans - Prix : 10 euros

Animatrice : Myriam Rulot

Peinture : « L'arbre fou »

Mercredi 9/11/2016

Âge : 7 à 12 ans - Prix : 5 euros

Animatrice : Claude Groyne

Création de fleurs en origami

Mercredi 16/11/2016

Âge : 9 à 12 ans - Prix : 5 euros

Animatrice : Géraldine Hauregard

Fabrication d'un calendrier de l'avent

Mercredi 7/12/2016

Âge : 6 à 8 ans - Prix : 5 euros

Animatrice : Géraldine Hauregard

Fabrication de boule de Noël

Mercredi 16/11/2016

Âge : 9 à 12 ans - Prix : 5 euros

Animatrice : Géraldine Hauregard

Lieu : Ecole communale-local garderie des grands
rue Joseph Pierco, 2 à 4550 Nandrin.

Horaire : 13h30 à 16h30

Places limitées

Inscriptions et renseignements: ATL de Nandrin

Uniquement par téléphone au 085/27 44 66 de 9h à
16h du lundi au vendredi

Paiement le jour de l'inscription sur le compte de l'Administration communale

ING: BE10 340031211204-BIC: BBRUBEBB

Communication: Nom de l'enfant + nom atelier + date

Voyage en bordure du bord du bout du monde

OVNI du spectacle vivant, Voyage en Bordure du Bord du Bout du Monde nous revient pour le lancement de saison de Latitude 50, l'ouverture de la fête du village et le coup d'envoi du festival des arts de la rue Les Unes Fois d'un Soir qui se déroulera le lendemain à Huy, ville voisine de Latitude 50... Prolongez le plaisir et découvrez la dernière création des 3 Points de Suspension le lendemain au festival. Programme complet sur www.1x1soir.be
23 septembre 20:30

Les unes fois d'un soir

Le festival des arts de la rue Les Unes Fois d'un Soir débarque à Huy pour sa quinzième édition ! Une vingtaine de compagnies internationales offriront un kaléidoscope dans la meilleure veine du théâtre de rue d'hier et d'aujourd'hui. Des spectacles millésimés et des créations juste écloses; des compagnies belges et internationales triées sur le volet; le miel des arts de la rue redorant le pavé d'une cité mosane, Huy, étape parfaite entre Liège et Namur.
24 septembre 14:00

Tania's paradise

Une yourte kirghize. Une scène minuscule et des gens tout autour. Tania Sheflan et 80 spectateurs.

Ce spectacle ne parle pas d'Israël, une israélienne parle. D'ailleurs, elle pourrait être tout autre qu'israélienne, mais disons qu'en naissant et en grandissant à cet endroit du monde où les contradictions se concentrent, cette jeune fille en devient presque un «caractère», comme on dit dans le théâtre classique, un reflet. Tania's paradise ne défend rien, ne condamne rien, c'est juste une jeune fille qui parle d'elle tout en marchant sur les mains.
10, 11, 12 novembre 20:30

A-t-on toujours raison ?

Sa force aura été d'envisager jusqu'au bout l'échec avec sagacité ! Nous pouvons dès à présent dire qu'il y aura des longueurs et du quickchange, des illusions et beaucoup de promesses. Ce sera résolument un spectacle politique et de dressage. Des animaux morts, vivants, drogués, heureux, là n'est pas la question ! Parce que, certes il faut s'en occuper, mais dans le fond un animal ça dépanne toujours !
2 décembre 20:30



DEUX OURS
Nandrin
Festival
 C'était chaleur,
 ambiance familiale
 & bonne musique
Merci!



Photos : ©Stéphane Deleersnijder

© STÉPHANE DELEERSNIJDER

© STÉPHANE DELEERSNIJDER

www.deuxoursasbl.be

SEPTEMBRE

- ve. 16: TYPH BARROW - **SOLD OUT**
- sa. 17: 3LIVES - coverband trio
- je. 22: VINYLES JAM - **Gratuit!**
- ve. 23: OKAPI & THE ARCITECTS - Funk/soul/jazz
- ve. 30 LiA **[CH]** - Chanson française

OCTOBRE

- sa. 01: THE BLACKBERRIES - Tribute Cranberries
- ve. 07: DALTON TELEGRAMME - Folk français
- sa. 08: BLUE VELVET - Pop/rock
- me. 12: BEARS OF LEGEND **[Q]** - FOLK
- je. 13: OLIVIER JUPRELLE - Nouvelle chanson française
- ve. 14: ALAIN PIRE EXPERIENCE - Rock Psychédélique
- sa. 15: MARTA MUS - Soul-groove
- ve. 21: GUILLAUME FARLEY **[F]** - Chanson/Pop/Funk
- sa. 22: BENOIT MANSION - Bossa français
- je. 27: VINYLES JAM - **Gratuit!**
- ve. 28: AMISTADOS - folk
- sa. 29: FRACTIONAL - Electronic Gothic Erotica

NOVEMBRE

- sa. 05: CHRIS RIZZUTO - Rock/alternative
- ve. 11: SIMO **[USA]** - Rock/blues/rhythm/jazz
- sa. 12: STEPHANIE BLANCHOU - Chanson française
- me. 16: LE VENT DU NORD **[Q]** - Chansons traditionnelles
- ve. 18: LYS **[F]** - Pop/rock/electro
- sa. 19: BAREFOOT - plays Patti Smith
- je. 24: VINYLES JAM - **Gratuit!**
- ve. 25: FANTOME - Fantôme
- sa. 26: Z - Rock

DECEMBRE

- ve. 02: LYLOU - Folk
- sa. 03: JUDEE - duo pop/rock
- ve 09: JACQUES STOTZEM
acoustic guitar
- sa 10: JACQUES STOTZEM
acoustic guitar
- sa. 17: TEMPLESTAR - Electro Music

INSCRIVEZ-VOUS A LA NEWSLETTER. CONSULTEZ L'AGENDA
RESERVEZ & ACHETEZ VOS PLACES : www.deuxoursasbl.be
<https://www.facebook.com/deuxours> • deuxoursasbl@gmail.com

Siège Social : DEUX OURS asbl - Rue des Aubépines 93 - 4557 Ramalot
00 32 478 41 42 79



**De grands concerts
dans un petit repaire!**
Route du Condroz 147 à Nandrin



Avec le soutien de la Province
de Liège - Service Culture



État-civil

Naissances

MAQUET Jules	25/05/2016
MATHY Augustin	07/06/2016
HANSEN Lucie	13/06/2016
GALETIC Emil	14/06/2016
CALANDE Pauline	20/06/2016
HALLET Erine	01/07/2016
FLOHIMONT Tabatha	04/07/2016
GENON Téléo	04/07/2016
JONAS Diane	15/07/2016
ROLAND Adisson	28/07/2016

Mariages

DIPRIMA Antonino et DENCHTCHIKOVA Elena	11/06/2016
RAVET Pierre-Yves et WERY Aurélie	09/07/2016
ROME Robert et GODEFROID Geneviève	30/07/2016
HORWARD Pierre et SULE Laurence	20/08/2016

Décès

HAYEN Christiane	06/08/1949 - 09/06/2016
PHILIPPE Yvon	01/01/1935 - 20/06/2016
BALTHAZAR Hubert	30/07/1934 - 26/06/2016
RAWAY Elisabeth	19/11/1922 - 15/07/2016
LIBERT Roger	04/10/1925 - 18/07/2016
DUPONT Julia	15/01/1920 - 09/08/2016
HAIID Léon	26/06/1926 - 09/08/2016

DON DE SANG, DON DE VIE



Nandrin Ecole St Martin
rue de la Rolée 4 de 16h00 à 19h00
jeudi 15 décembre 2016

Neuville Ecole Communale
rue Ry Chéra de 17h00 à 19h30
mercredi 7 décembre 2016

www.transfusion.be

0800 92 245



Tests sirènes

Les tests de l'année 2016,
auront lieu :

- 6 octobre

À ces dates, les sirènes seront actionnées entre 11h45 et 13h15.

Au moment de l'essai, la sirène diffusera un signal d'alerte NBC (nucléaire, biologique, chimique). Il s'agit d'un son modulé strident qui est répété après une brève interruption. Un message parlé « Signal d'essai » sera ensuite diffusé par les haut-parleurs de la sirène. (Au-delà de 500m les « messages parlés » sont difficilement audibles. Des moyens alternatifs sont en cours de développement pour pallier ce problème).

Toutes les informations utiles sur le réseau d'alerte des sirènes de la Sécurité civile sont reprises sur le site Internet : www.centredecrise.be

À l'occasion de ces essais, vous pouvez faire part de vos observations via l'adresse e-mail suivante : alerte@ibz.fgov.be ou 0800-94.133

Agenda

Septembre	
17	Nandrin Jazz Festival
27	Fermeture de l'Administration communale
Octobre	
1	Soirée - spectacle ACAN à l'Espace des Templiers
21	Conférence de la Société Royale Horticole à l'école St-Martin
29	Goûter de l'Amicale des pensionnés de Villers-le-Temple à Saint-Séverin
Novembre	
1	& 2 Fermeture de l'Administration communale
5	Repas du Cyclo Condruze à Saint-Séverin
11	Fermeture de l'Administration communale
12	Repas de St-Nicolas de l'Amicale des pensionnés de Nandrin à Saint-Séverin
18	Conférence de la Société Royale Horticole à l'école St-Martin
Décembre	
10	Dîner de Saint-Nicolas de l'Amicale des pensionnés de Villers-le-Temple à St-Séverin
11	Goûter de Saint-Nicolas de la Société royale horticole à l'école Saint-Martin
26	Fermeture de l'Administration communale



Police

Nouveaux horaires

- **Lundi de 9h à 12h**
- **Mardi de 9h à 12h**
- **Mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30**
- **Jeudi de 9h à 12h**
- **Vendredi de 9h à 12h**

**Zone de Police
du Condroz
Antenne de Nandrin
rue de la gendarmerie 8
4550 Nandrin
085 51 27 10
police.nandrin@skynet.be**

appels urgents



pas de blabla

6^{ème} SALON

Vin & Gastronomie de Nandrin

les 19 et 20 novembre 2016

Samedi 19 : 14 à 22 h. Salle communale à
Dimanche 20 : 11 à 18 h. **Saint-Séverin**
Restauration : jusqu'à 24 h.

ASBL Vin & Gastronomie de Nandrin Avec le soutien de la commune de Nandrin

La publication « Carrefour » trimestrielle est le bulletin communal de la commune de Nandrin, éditée à 2800 exemplaires et distribuée par la Poste dans 2498 boîtes aux lettres.

Bureau de dépôt : Nandrin
Éditeur responsable :
Administration communale de Nandrin. Place Ovide Musin 1
4550 Nandrin

Comité de rédaction :

- Michel Lemmens, Bourgmestre;
- Anne de Potter, échevine;
- Pierre Jamaigne, Directeur général;
- Olivier Hermia, chargé de communication

contact :
olivier.hermia@nandrin.be
085/24.18.60



Ouverture
 du festival à 17h.
Daniel Pollain
 - Quartet -
 (hommage à Stan Getz)
 avec Jean-Denis Tourneur,
 Jean Borlé et Antoine Cirri

SAMEDI
17.09.16

18H00
 23H00
 CONCERTS
 GRATUITS

VILLERS-LE-TEMPLE
PARC LAURANT

À PARTIR
 DE MINUIT
 GREG
 INVITE ...

NANDRIN
CHEZ POL

IGOR GEHENOT QUARTET
 FEAT. ALEX TASSEL
 CREATION

PIERRICK PEDRON
 AND THE
 VICTOIRE DE LA MUSIQUE

GREG
 UN-BELGE A RIO
 CREATION

JOHAN DUPONT
 TRIO
 & JAM SESSION

EDITEUR RESPONSABLE: ARTS NANDRIN ASSL, ROUTE DU CONDROZ, 122 A 4500 NANDRIN (04753 4626)

